



## **Compte rendu de l'assemblée générale du 14 septembre 2021**

### **PRÉSENTS:**

#### **Pour l'APE:**

##### Bureau:

BAUDU Cécilia, LAOT Stéphanie, HERMITE Tony, LAFFAY Étienne, NÉDÉLEC Thomas .

##### Membres

Pauline AMET, Karen HASCOET, Céline ABILY, Mickaël JESTIN

**Pour la Mairie:** Rachel SEHEDIC, adjointe à la vie associative.

**Pour l'école :** Bruno TANGUY, directeur de l'école maternelle et représentant de l'école élémentaire.

### **BILAN DE L'ANNÉE**

Tony HERMITE, président de l'APE , introduit la réunion par un rapide tour de table et souligne la présence de l'APE lors du forum des associations, ce qui a permis de nouer des contacts avec d'autres associations et des parents d'élèves.

#### **BILAN FINANCIER (cf tableau)**

Cécilia BAUDU présente le bilan financier provisoire de l'exercice précédent.

Les bénéfices réalisés lors des deux opérations chocolats (Noël et Pâques), la collecte des journaux, la subvention de la mairie, l'opération plats à emporter ont financé les sorties de l'école maternelle (Menez-Meur) et l'école élémentaire (Moulin Mer et Accrobranche de Dirinon) ainsi que l'achat de différents jeux (panneau de basket mobile, raquettes scratch...). Le poste transport est le plus onéreux.

Le bilan provisoire présente un léger déficit de 40 euros qui s'explique en grande partie par le contexte sanitaire et l'impossibilité d'organiser plus d'opérations dont la kermesse de fin d'année.

### **PRÉSENTATION DES PROJETS DES ENSEIGNANTS**

Bruno TANGUY présente les projets pour les deux écoles:

#### Pour l'école maternelle:

Projet de sortie à Océanopolis avant la fin de l'année avec la visite commentée d'un pavillon, et si possible, de pique-niquer sur place. Le prix de l'entrée serait de 8,30€ par élève et il y aurait une entrée gratuite tous les cinq billets achetés. En fonction de l'évolution des restrictions sanitaires, un seul car pourrait être suffisant.

Bruno TANGUY va se rapprocher de l'inspection académique pour préparer ce projet.

Le financement d'une sortie pêche à pied du côté de Brignogan serait également souhaité (transport).

Le directeur propose également la possibilité de faire venir une intervenante pour travailler avec les enfants pour gérer les tensions, gérer ses émotions... Le prix de ces prestations se situerait aux alentours des 500 euros.

L'école maternelle s'est inscrite aux journées JMF de fin d'année. Le coût est de deux euros par élèves.

Il a été évoqué l'organisation d'un spectacle à l'école: coût évalué à 500 €.

Autre point abordé: Le problème du vivier des remplaçants dans l'Éducation Nationale sur le canton de Landerneau. Si un instituteur venait à tomber malade, il n'est pas exclu que la classe soit dans l'obligation de fermer. Exemple de Locmélar: cette école ne comptait que deux classes, ce qui n'était viable et elle a obtenu l'ouverture d'un poste qui n'est pas pourvu. Un remplaçant a donc été fixé sur ce dernier (donc un remplaçant de moins pour le secteur).

### Pour l'école élémentaire:

Bruno TANGUY a relayé le message de Thibault PAPE, directeur par intérim de l'école élémentaire.

Le gros projet de l'année envisagé serait de la danse avec l'intervention d'une personne extérieure. Il a été évalué à une somme supérieure à 3 000 €. L'APE avait été sollicité l'année dernière et un accord de principe avait été donné. L'accord a été reconfirmé au début de l'année scolaire. Il y aurait, à l'heure actuelle, un problème de calendrier avec l'intervenante. L'APE attend donc des nouvelles à ce sujet assez rapidement.

L'école élémentaire est également inscrite aux JMF avec un coût similaire à celui de l'école maternelle. Elle souhaite également participer au festival film court de Brest.

Madame Rachel SÉHÉDIC, adjointe à la vie associative, rappelle l'importance que porte la mairie aux actions de l'association des parents d'élèves ainsi qu'aux projets des deux écoles. Elle s'excuse pour l'absence de Mr Le Maire qui ne pouvait se rendre présent ce soir.

L'assemblée générale se termine par un pot de l'amitié et après le départ de l'élue et du directeur de l'école maternelle nous procédons au renouvellement du bureau.

### **ÉLECTION DU BUREAU**

Tony HERMITE prend la parole et demande si les membres du bureau souhaitent démissionner ou occuper un autre poste. Les membres actuels rempilent pour une année supplémentaire.

Margot LEMOINE, nouvelle membre de l'APE, se propose pour occuper une fonction dans le bureau et il lui est proposé le poste de secrétaire (avec Thomas), qu'elle accepte.

Tony HERMITE, président, réélu à l'unanimité

Étienne LAFFAY vice-président, réélu à l'unanimité

Thomas NÉDÉLEC Secrétaire, réélu à l'unanimité

Alexandra GUILLOTIN(absente), vice-secrétaire, réélue à l'unanimité

Cécilia BAUDU, Trésorière, réélue à l'unanimité

Stéphanie LAOT, vice-trésorière, réélue à l'unanimité

Margot LEMOINE, Secrétaire, élue à l'unanimité

## **OPÉRATIONS PROPOSÉES, À VENIR**

Suite à l'élection du bureau, il a été abordé plusieurs points pour l'année en cours et celle de l'année passée.

Le contexte sanitaire et les différentes mesures gouvernementales ont dicté le calendrier des activités proposées par l'APE.

La communication a été souvent tardive mais ce fut lié à la possibilité ou pas de faire les distributions des chocolats, les plats à emporter.

Tony propose la mise à jour plus régulière du site internet et de la page Facebook et la mise en place d'une newsletter.

Une note explicative sur fonctionnement de l'APE sera prochainement distribuée aux parents. Il y aura un petit rappel sur le financement des différentes activités par les opérations organisées par l'APE.

Tony propose, aussi, la mise en place d'un système de petites fiches afin de permettre aux membres ou aux autres bénévoles de prendre connaissance du calendrier des opérations et aux différents phases de leurs mises en place.

Compte tenu des demandes des deux écoles et de leurs montants assez élevés, il a été proposé l'organisation de nombreuses opérations.

-Octobre: Marche contée dans le bois du Morbic (attention bois privé) pour Halloween (sur le même mode que celui du rallye). Il faudra anticiper les conditions climatiques, l'horaire... Une petite participation financière serait demandée (en fin de parcours, l'enfant obtiendrait un petit paquet de bonbons).

-Novembre: Plats à emporter: Kig ar Farz.

-Décembre: Opération tartiflette et vin chaud pour Noël. Goûter de Noël.

-Janvier: Opération tombola avec le CMB (vente de tickets sur 2 mois). 120 souches de 10 tickets commandées maximum. Il faudra communiquer car chaque élève ne pourra par avoir un carnet.

-Février: vente de crêpes.

-Printemps: Vente d'objets personnalisés par les enfants type sacs, gourdes... Il faudra limiter le choix à deux ou trois produits. Vide-grenier - opération ferraille - Kermesse et rallye des familles.

Différentes propositions peuvent également remonter à l'APE par les autres membres qui ne pouvaient être présents ou par des parents. Le bureau insiste qu'il doit être préalablement informé et avoir donné son accord pour toute organisation d'une

manifestation. L'ensemble des participants tenait à remercier Jean-Jacques et Christophe pour leur engagement et leur investissement pour la collecte des journaux qui a lieu le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois à la salle omnisports de 10h30 à 12h, ainsi que pour la préparation des containers pour le passage de la société CELLAOUATE. Le bureau communiquera auprès de la correspondante du Télégramme afin de renouveler chaque mois l'annonce sur cette opération importante pour le financement des activités des enfants. Sur l'exercice précédent, dans l'incertitude de l'organisation de cette collecte, le message n'était pas passé sur un ou deux mois auprès de l'ancien correspondant presse du Télégramme et nous tenions en nous excuser. Seule la mairie avait communiqué par le biais de sa lettre d'information hebdomadaire. Les parents seront également sensibilisés, une nouvelle fois, sur cette collecte.

La prochaine réunion a été fixée au 4 octobre à 20h30 à la salle du Roc'H MORVAN.

Nous souhaitons la bienvenue à Margot LEMOINE qui occupera le poste de secrétaire avec Thomas et à Florent JESTIN.